

Groupement Amical  
des Officiers de Réserve Français  
Résidant en Suisse  
-----

Genève, le 10 Février 1938.

Monsieur et Cher Camarade,

D'ordre de l'autorité militaire, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance, à toutes fins utiles, que les Officiers de réserve résidant en Suisse, pourront désormais fréquenter, à côté des Ecoles de perfectionnement de la 14ème Région, qui leur sont ouvertes depuis une dizaine d'années, celles de la 7ème Région (Besançon). Pour s'y faire inscrire il leur suffira d'adresser leur demande à M. le Général commandant la 7ème Région (Section de la PMICR)

Je désire profiter de l'occasion qui m'est donnée d'entrer en relation avec vous, pour vous signaler l'existence de notre groupement qui rassemble, depuis plus de 25 ans, les Officiers de réserve résidant en Suisse. Vous trouverez ci-joint un exemplaire de nos Statuts qui vous définiront nos buts et l'esprit dans lequel nous les poursuivons, ainsi qu'un bulletin d'adhésion. Je me permettrai de vous faire tenir, vers la fin Mars, le prochain numéro de notre bulletin "EN LIAISON" qui paraît tous les trois mois. Il contiendra le compte-rendu de notre Assemblée générale et vous fournira ainsi un résumé utile de nos activités multiples dans leur développement actuel.

Je désire attirer votre attention sur l'intérêt national que constitue dans les circonstances présentes, si graves pour la FRANCE, la vitalité des associations des cadres de réserve. Chez elles et par elles, se maintiennent les connaissances, les traditions et l'esprit de camaraderie militaires, sources de l'efficacité technique et de la cohésion morale de l'armée, suprême rempart de la Patrie.

C'est dans cet esprit que je me permets de vous inviter à vous joindre aux 120 officiers déjà groupés dans notre association au nom desquels j'ai le plaisir de vous assurer, à l'avance, de nos sentiments de fidèle camaraderie.

Le Président:

J. Henry